



**RESEAU DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE
AU BURUNDI, « RIM »**

**RAPPORT SUR LES PERFORMANCES DES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE
MEMBRES DU RIM**

Ce document a été publié grâce au soutien financier de World Relief, de Terrafina, du Fonds pour la Relance, les Conseils et les Echanges en microfinance « FORCE » et des membres du RIM.

EDITION 2006

Ce rapport a été préparé par Monsieur Ernest NGENDAKURIYO, Responsable de la base de données du Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi (RIM).

Des remarques ou commentaires pour l'amélioration des prochains numéros du rapport des performances peuvent être envoyés au RIM aux adresses suivantes :

Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi (RIM)

14, Avenue des manguiers, Rohero I

B.P: 1592 BUJUMBURA – BURUNDI

Tél. : (257) 22 25 19 58 / 22 25 37 11

Fax: (257) 22 25 37 10

Email: rimbangurundi@gmail.com

Site web: <http://rimbangurundi.civiblog.org>

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement toutes les institutions membres du RIM: Caisse Coopérative d'Épargne et de Crédit Mutuel (CECM), Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement (FSTE), Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Épargne et le Crédit de Cibitoke (COSPEC), Fédération Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Burundi (FENACOBUR), Union pour la Coopération et le Développement (UCODE), MUTECH s.a, ainsi que Hope Fund Burundi s.a (HFB), qui ont accepté de participer à cette initiative en fournissant les différentes informations nécessaires pour établir le présent rapport de performances. Nous espérons que l'ensemble du secteur de la microfinance va beaucoup apprendre de leurs expériences.

Nous remercions aussi tous les partenaires qui ne cessent d'appuyer les initiatives visant à améliorer la transparence financière en microfinance au Burundi. En effet, la transparence financière est bénéfique pour tous les acteurs du secteur:

1. **La direction et le Conseil d'Administration de l'institution de microfinance (IMF)** pour:

- ✚ Suivre les aspects clés des opérations
- ✚ Identifier les points forts et les points faibles
- ✚ Atténuer les risques
- ✚ Etablir des objectifs de performance
- ✚ Attirer les investissements

2. **Les bailleurs et investisseurs** pour:

- ✚ Suivre le secteur de la microfinance
- ✚ Identifier les institutions prometteuses
- ✚ Etablir des cibles pour les investissements
- ✚ Evaluer les risques
- ✚ Suivre les investissements

3. **Les régulateurs** pour:

- ✚ Suivre la santé du secteur
- ✚ Etablir des normes prudentielles / directives de performance
- ✚ Déterminer la population servie / les produits utilisés
- ✚ Echanger les expériences

4. **L'association professionnelle (R.I.M)** pour:

- ✚ Etudier l'environnement local
- ✚ Evaluer et comparer les performances des membres
- ✚ Identifier les points forts et points faibles des IMF
- ✚ Promouvoir le développement du secteur

SOMMAIRE

	Pages
RESUME	5
INTRODUCTION	6
I. INDICATEURS FINANCIERS	7
I-1. Viabilité financière des IMF	7
I-2. Qualité du portefeuille	11
I-3. Efficacité et productivité des IMF	12
I-4. Gestion du bilan	15
I-5. Activité	17
II. INDICATEURS NON FINANCIERS	20
II-1. La clientèle	20
II-2. Points de service	20
II-3. Autres indicateurs	21
III. RATIOS PRUDENTIELS	22
III-1. Activités autres que l'épargne et le crédit	22
III-2. Réserve générale	22
III-3. Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables	22
III-4. Limitation des risques portés par une institution	23
III-5. Limitation des prêts aux dirigeants	23
III-6. Limitation des risques pris sur un seul membre	23
III-7. Norme de liquidité	23
CONCLUSION	24

RESUME

Les performances des institutions de microfinance (IMF) membres du RIM sont appréciées à travers 27 ratios regroupés en trois catégories: Indicateurs financiers, indicateurs non financiers et ratios prudentiels.

La rentabilité des IMF burundaises est assez faible. Même si l'autosuffisance opérationnelle est en moyenne de 120%, la rentabilité des fonds propres et le rendement sur actif affichent des taux moyens respectifs de 14% et 1%.

Le niveau de qualité du portefeuille n'a pas été évalué car les institutions n'établissent pas encore la balance des impayés. Elles doivent faire beaucoup d'efforts pour améliorer leurs systèmes d'information de gestion (SIG) et surtout envisager à se conformer à l'article 58 du décret n° 100/203 du 22 juillet 2006 portant réglementation des activités de microfinance au Burundi.

La productivité des IMF est assez bonne: les productivités des agents de crédit et du personnel sont estimées respectivement à 743 et 415. Quant à l'efficacité, les charges d'exploitation sont assez élevées par rapport aux produits d'exploitation.

Des améliorations des produits et le renforcement des capacités des IMF, ainsi que, des innovations technologiques sont importants pour améliorer la rentabilité, la qualité du portefeuille, l'efficacité, la productivité et la portée des IMF.

Les institutions de microfinance se rapprochent de la population cible. En effet, elles ont au total 131 points de service répartis, de façon inégale certes, sur tout le territoire national.

La répartition des clients ou membres par genre, individu ou groupement ainsi que celle des crédits par secteur d'activité ne sont pas encore établies par toutes les institutions. Elles doivent faire des efforts visant à améliorer leur système d'information de gestion.

Les normes prudentielles de gestion conformément au décret qui régleme les activités de microfinance au Burundi ne sont pas toutes respectées.

INTRODUCTION

L'analyse des indicateurs de performances des institutions de microfinance est un élément important pour promouvoir le secteur de la microfinance.

Le RIM en tant qu'association professionnelle des praticiens de la microfinance au Burundi est déjà à la quatrième édition de l'analyse et de la publication du rapport sur les performances des institutions de microfinance membres.

L'importance des indicateurs de performance, pour les institutions de microfinance, n'est plus à démontrer:

- Ils contribuent à la professionnalisation du secteur de la Microfinance

Ils sont des outils privilégiés très utilisés dans la gestion des IMF et l'amélioration de la prise de décision. Ils constituent donc des instruments de diagnostic et un outil d'aide à la prise de décision pour les dirigeants. Leur analyse dans le temps permet aux IMF en phase de développement d'avoir des repères de travail et d'évaluer leur performance.

- Ils favorisent la transparence et renforcent la confiance des acteurs et du public

Ils constituent un gage de transparence pour les clients, les autorités de surveillance, les partenaires. La publication de rapport sur les indicateurs harmonisés contribue à renforcer la confiance dans le secteur. Cette publication donne au public des informations pour se prémunir contre les institutions en mettant en exergue leurs dysfonctionnements.

- Ils favorisent un suivi plus rapproché des IMF

La production d'indicateurs harmonisés de performance à des périodicités rapprochées (par exemple trimestriellement) permet aux responsables des IMF d'avoir une vue d'ensemble de leur institution et d'apporter au fur et à mesure des ajustements à leur gestion.

- Ils constituent une base de référence pour l'accès au financement

Les indicateurs de performance peuvent être utilisés comme outil de négociation pour mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds, des banques et surtout pour inciter et rassurer les épargnants.

Ce rapport a été réalisé sur base des données collectées issues des états financiers audités ou non des sept (7)¹ institutions de microfinance sur les onze (13)² membres du RIM au 31 décembre 2006. Il permet aux lecteurs de disposer des informations techniques fiables sur le secteur au cours de l'année 2006.

¹ Il s'agit des IMF suivantes : CECM, COSPEC, HFB, FENACOBU, UCODE, FSTE et MUTEK. Les autres institutions n'avaient pas encore opéré une séparation du volet microfinance des autres activités.

² Il s'agit des institutions suivantes : TWITEZIMBERE, BNDE, COPED, CECM, TURAME COMMUNITY BANK, COSPEC, HOPE FUND BURUNDI, FENACOBU, UCODE, FSTE, CODEC, FDC et MUTEK. Néanmoins, au courant de l'année 2007, le Fonds de Développement Communal (FDC) a changé de dénomination et d'activités tandis que CODEC a cessé ses activités.

I. INDICATEURS FINANCIERS

Les performances financières des IMF burundaises sont analysées à travers vingt (20) ratios regroupés en cinq (05) catégories :

- La rentabilité
- La qualité du portefeuille
- L'efficacité et la productivité
- La gestion du bilan
- L'activité

I-1. RENTABILITE OU VIABILITE FINANCIERE DES IMF

La rentabilité d'une institution de microfinance est sa capacité à couvrir ses charges d'exploitation par ses produits d'exploitation pour dégager des excédents. Les produits d'exploitation proviennent pour l'essentiel des intérêts et commissions reçus sur les crédits accordés aux clients. Pour ce qui est des charges d'exploitation, nous pouvons citer les charges financières, les frais généraux, les dotations aux amortissements et aux provisions. Une IMF est donc rentable quand ses produits d'exploitation dépassent ses charges d'exploitation; l'IMF affiche donc un résultat net positif.

La rentabilité des IMF est mesurée à partir de six (06) indicateurs : rentabilité des fonds propres (rentabilité financière), rendement sur actif, autosuffisance opérationnelle, autosuffisance financière, marge bénéficiaire et le coefficient d'exploitation.

a. Rentabilité des fonds propres

La rentabilité des fonds propres indique la rentabilité de l'institution. Ce ratio est particulièrement important pour les entités privées ayant des actionnaires recherchant le profit.

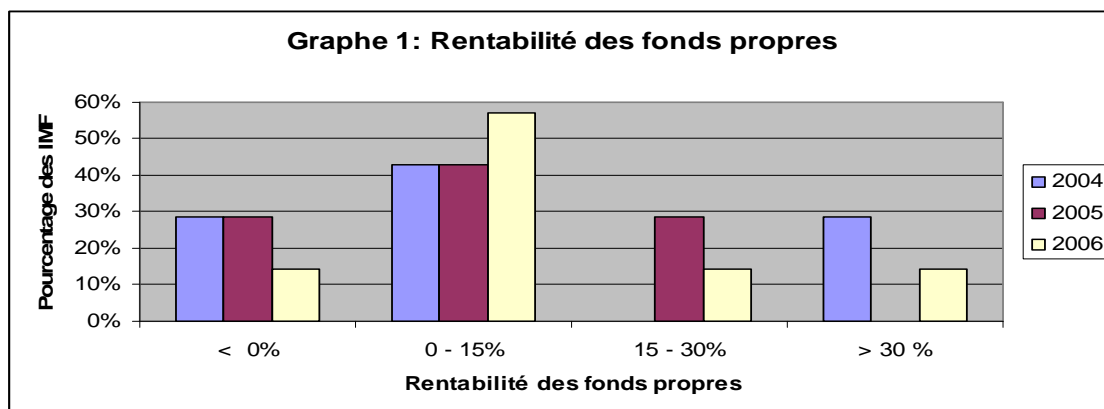
Pour ces investisseurs privés, ce ratio est d'une importance primordiale, puisqu'il mesure le retour sur leur investissement effectué dans l'institution. Cependant, vu que la plupart des IMF sont sans but lucratif, ce ratio est plutôt utilisé comme indicateur alternatif pour mesurer la viabilité commerciale.

La rentabilité des fonds propres est en moyenne de 14% et varie entre – 2% et 62 % au 31 décembre 2006. Autrement dit, sur 100 BIF de fonds propres, les IMF gagnent en moyenne 14 BIF.

Ce résultat, quoique positif, cache la variabilité de ce ratio entre les institutions. En effet, 15% des membres (soit 1 sur 7 IMF) n'arrive pas à réaliser un résultat hors subventions excédentaire et affichent une rentabilité des fonds propres négative (< 0), tandis que 29% des membres (soit 2 sur 7 IMF) ont une rentabilité des fonds propres égale à 0.

Cette situation illustre bien les difficultés qu'ont certaines institutions pour faire face à leurs charges d'exploitation pour pouvoir dégager des excédents hors subventions. Un effort doit donc être continuellement fourni par les IMF pour maîtriser les charges d'exploitation.

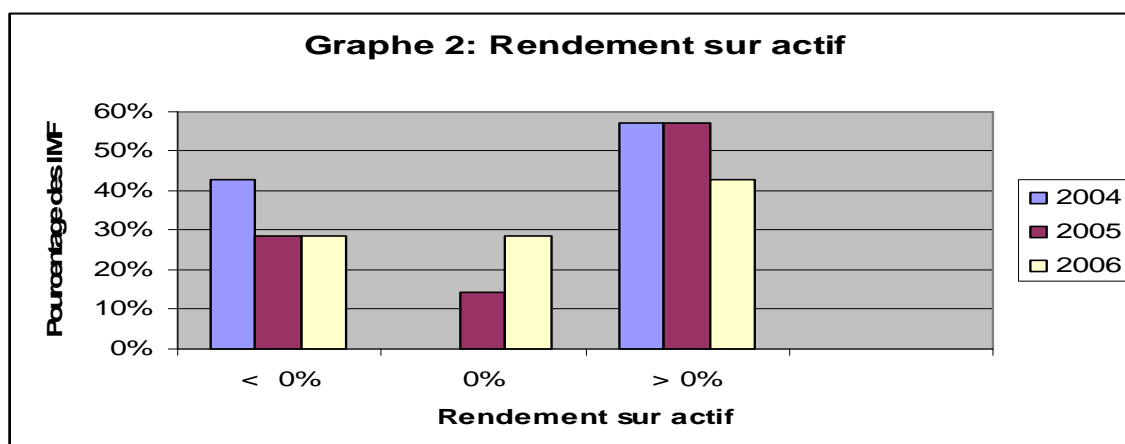
En 2005, la rentabilité des fonds propres s'établissait à 8% et variait entre -12% et 28%.



b. Rendement sur actif

Le rendement sur actif est une mesure générale de rentabilité qui reflète aussi bien la marge de profit que l'efficacité de l'institution. Plus simplement, elle mesure la façon dont l'institution utilise ses actifs. Il est estimé en moyenne à 1% au 31 décembre 2005. Cela veut dire qu'en moyenne 100 BIF de l'actif génèrent 1BIF (il y a un profit de 1BIF) pour les institutions. Les IMF ont fait un effort dans la maîtrise des charges d'exploitation car il était estimé en moyenne à -1% et 0% respectivement en 2004 et 2005.

Comme la rentabilité des fonds propres, le rendement sur actif est assez variable : il varie entre -10% et 9%. 29% des IMF (soit 2 sur 7) ont un rendement sur actif négatif et 29% autres ont un rendement sur actif égal à 0%.

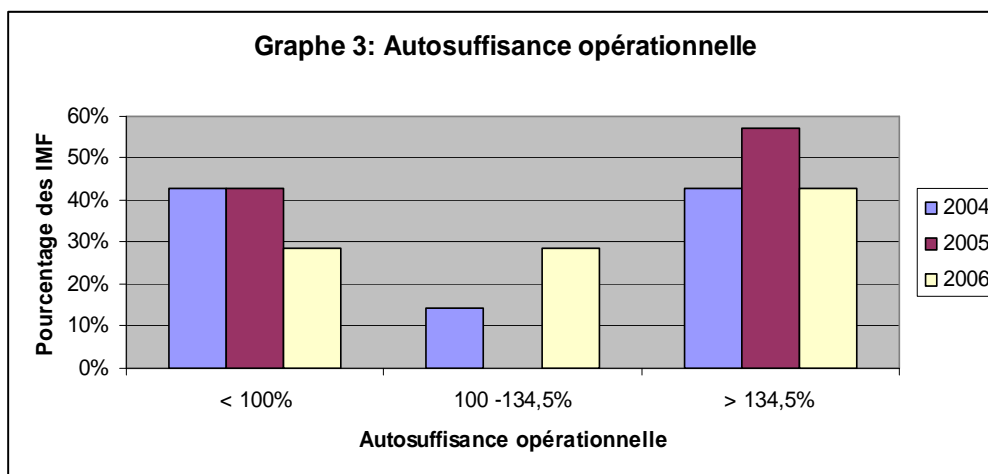


c. Autosuffisance opérationnelle

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle traduit la capacité de l'institution à couvrir ses charges d'exploitation par ses produits d'exploitation. Il est estimé, au 31 décembre 2006 à 120%. Ce ratio montre que les IMF ne sont pas autosuffisantes par rapport à la norme mondiale qui est de 134.5%.

Ce ratio d'autosuffisance opérationnelle est variable d'une IMF à une autre : elle varie entre 52% et 201%. Il est à noter que seulement 29% des IMF ont un ratio d'autosuffisance opérationnelle inférieur à 100%.

Par rapport à 2005, l'autosuffisance opérationnelle s'est améliorée de 6% (elle est passée de 114 à 120%). Cela signifie que les produits d'exploitation ont augmentés plus que les charges d'exploitation.



d. Autosuffisance financière

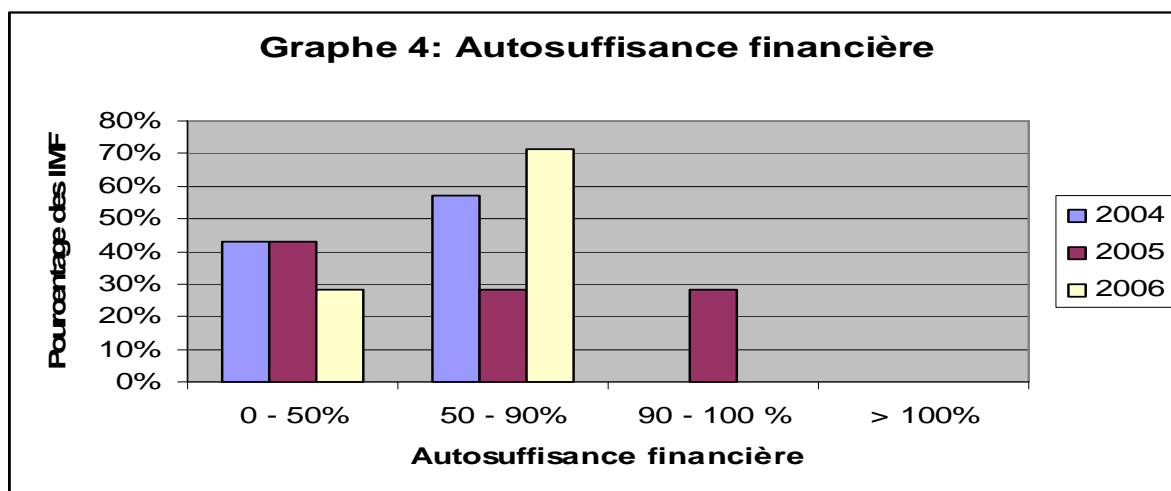
Le ratio d'autosuffisance financière est important pour les IMF dans la mesure où il indique dans quelle proportion une IMF peut assurer le financement de ses coûts en tenant compte de plusieurs retraitements apportés aux produits et charges d'exploitation au titre de l'inflation, du coût commercial des ressources et des subventions.

Elle permet de mesurer la capacité de l'IMF à assurer le financement de ses coûts si l'absence de subvention de ses activités la forçait à recourir à un endettement à des taux commerciaux pour financer sa croissance. Ce ratio traduit donc la pérennité financière de l'institution.

L'autosuffisance financière s'établit à 66% au 31 décembre 2006. Pour l'ensemble des IMF, elle varie entre 35 et 88%.

En effet, il est important que les IMF atteignent au minimum 100% de ce ratio. Pour y arriver, les IMF doivent agir sur les facteurs suivants :

- ✚ Maîtriser les charges d'exploitation et
- ✚ Augmenter sensiblement les produits d'exploitation.



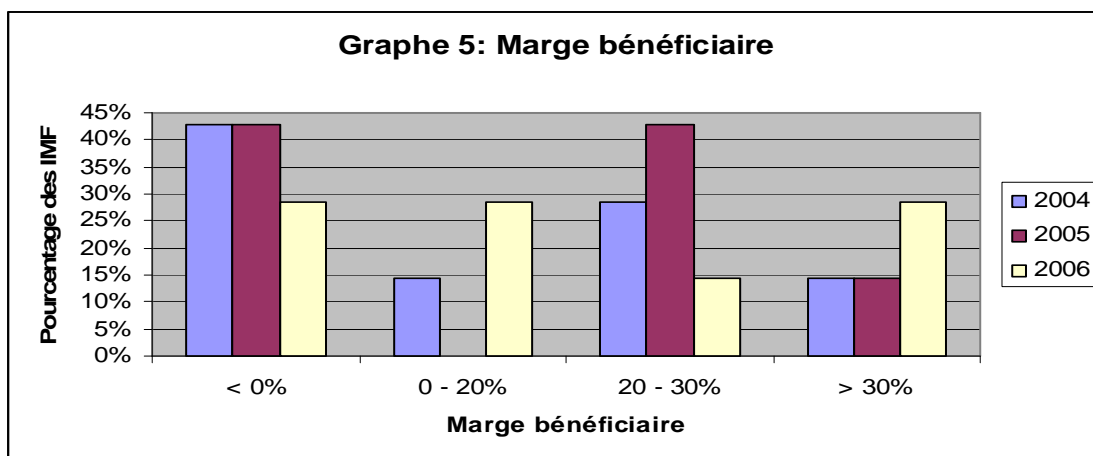
A partir de ce graphe, la conclusion à tirer est qu'aucune IMF burundaise n'a déjà atteint la pérennité financière.

e. Marge bénéficiaire

La marge bénéficiaire indique la proportion des produits qui est traduite en excédent d'exploitation.

En 2006, elle est en moyenne de 0%. Elle varie de -97% à 49% et deux institutions sur les sept concernées par cette étude ont une marge bénéficiaire inférieure à 0%.

Il est à signaler que les IMF ont fait un effort remarquable durant cette année 2006 car la marge bénéficiaire se situait à -19% et -3% respectivement en 2004 et 2005.



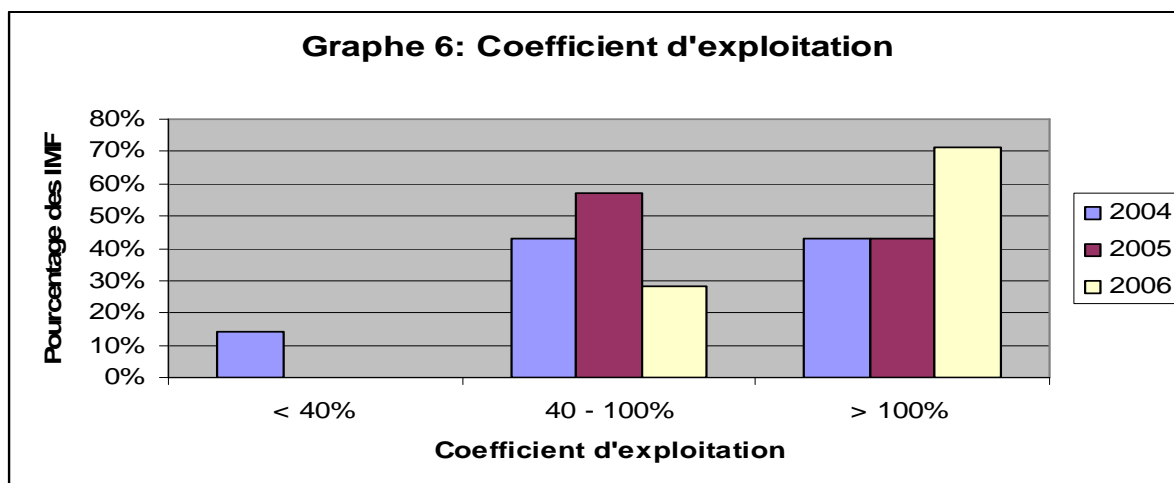
f. Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation mesure la proportion des produits financiers nets qui est absorbée par les frais généraux.

Il s'établit en moyenne à 127% au 31 décembre 2006. Cela signifie que sur 100 BIF de produits financiers nets, 127 BIF sont déjà absorbés par les frais généraux. Les IMF ont progressé car il se situait à 132% en 2005.

Pour l'ensemble des IMF, il varie entre 53 et 261%. Aucune IMF n'a pu avoir pour ce ratio une valeur en dessous de 40% (norme dans la zone CEDEAO) ; cinq (soit 71%) IMF ont une valeur supérieure à 100%, ce qui signifie que leurs frais généraux sont nettement supérieurs aux produits financiers nets.

Elles doivent par conséquent renforcer le service crédit pour pouvoir augmenter le volume des crédits.



I-2. QUALITE DU PORTEFEUILLE DES IMF

La qualité du portefeuille est très importante pour les institutions de microfinance. Le portefeuille est le principal actif d'une institution de microfinance, car c'est à partir du portefeuille que l'institution génère des produits financiers (ses revenus). Il montre la partie du portefeuille de crédit « contaminée » par les impayés et présentant donc un risque de ne pas être remboursé. Plus la durée du retard de paiement est grande, moins le prêt a de chances d'être remboursé.

La qualité du portefeuille est appréciée à travers le taux de portefeuille à risque (1 à 29 jours, 30 à 89 jours et 90 à 179 jours) , le taux de provisions sur créances en souffrance et le taux de perte sur créances.

Malheureusement, les institutions de microfinance burundaises ne font pas assez d'efforts pour disponibiliser les informations nécessaires au calcul de ces ratios car elles n'établissent pas encore la balance des impayés. Sur sept IMF concernées par ce rapport, seulement trois institutions ont pu fournir ces données. Nous les encourageons d'aller de l'avant et sollicitons les autres de leur emboîter le pas en améliorant leur système d'information de gestion car les impayés sont un monstre caché pour les IMF. Il est donc impossible d'apprécier la situation générale du secteur à partir des données fournies par trois institutions seulement.

I-3. EFFICACITE ET PRODUCTIVITE DES IMF

I.3.1 Efficacité

L'efficacité des institutions de microfinance mesure leur capacité à maîtriser les coûts de leurs opérations. D'une façon générale, on mesure si les charges (charges d'exploitation, frais généraux, charges du personnel) engagées sont en proportion raisonnable avec le volume de l'activité de crédit. Au total, quatre (04) indicateurs sont calculés pour analyser l'efficacité des IMF: Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit, ratio des frais généraux rapportés au portefeuille de crédit, ratio des charges du personnel ainsi que rendement du portefeuille.

a. Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit

Ce ratio mesure les coûts nécessaires à l'institution pour fournir ses services de crédits. Il permet de vérifier si les charges engagées sont en proportions raisonnables avec l'activité de crédit de l'institution. Plus le ratio de charges d'exploitation est faible, meilleure est l'efficacité de l'institution.

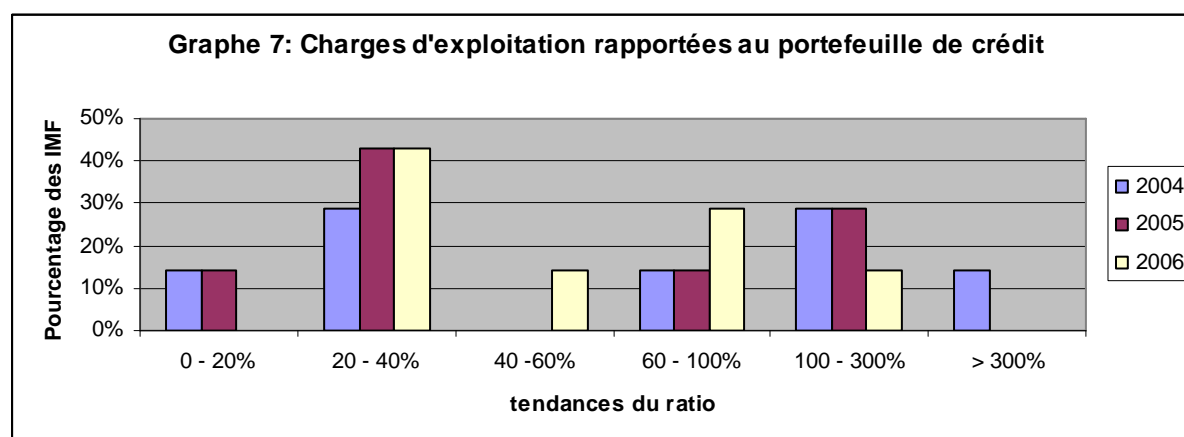
Il est estimé en moyenne à 55%, c'est-à-dire que pour 100 BIF de crédit octroyé, les frais de gestion s'élèvent à 55 BIF. La situation est variable d'une IMF à une autre car ce ratio varie de 116% à 25%.

Par rapport à l'année 2005, ce ratio s'est amélioré de 44%. Il était estimé à 99%. Il est à signaler que 57 % des IMF ont pour ce ratio une valeur en dessous de 60%.

Même si on remarque une nette amélioration cette année par rapport aux années antérieures, les coûts supportés par les IMF restent assez élevés. Des efforts doivent être fournis par les institutions, qui ont une valeur très élevée pour ce ratio, pour diminuer leurs frais de gestion de crédit.

Elles doivent donc bénéficier des subventions des partenaires au développement pour pouvoir réduire ou maîtriser les charges. Ces subventions peuvent passer par des appuis aux IMF dans l'acquisition de moyens logistiques qui leur reviennent trop chers.

Ce taux reste élevé et peut constituer un frein au développement du secteur, d'où la nécessité de faire une étude pour connaître le taux d'intérêt viable pour certaines IMF.

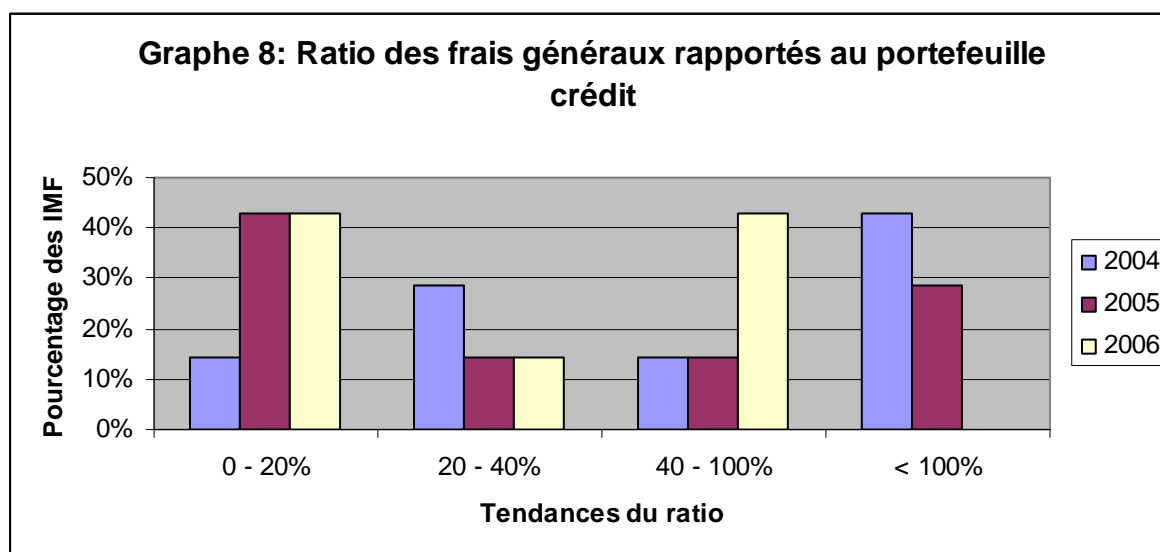


b. Ratio des frais généraux rapportés au portefeuille de crédit

Il représente le montant moyen des frais généraux par franc de crédits accordés. Il s'établit en moyenne à 37% alors qu'il était de 66% en 2005. Cela veut dire que pour 100BIF de crédit, les frais généraux (services extérieurs, charges du personnel, impôt et taxe,...) engagés pour sa gestion sont de 37BIF.

Pour l'année 2006, il varie entre 8% et 68%. Il est à signaler que 43% des IMF ont un ratio des frais généraux en dessus de 27.8% (référence mondiale).

Des efforts doivent être faits par les institutions, qui ont une valeur élevée pour ce ratio, pour diminuer sensiblement les frais généraux.



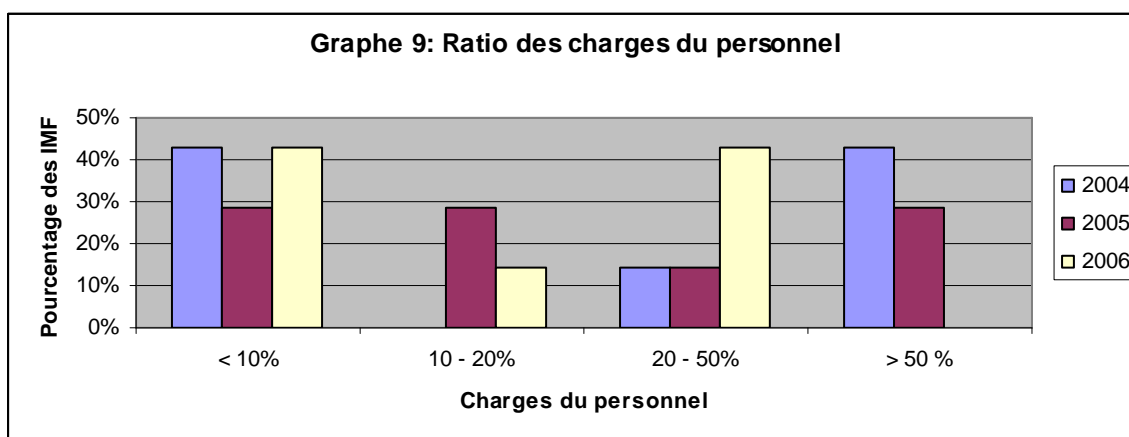
c. Ratio des charges du personnel

C'est le montant moyen des charges du personnel par franc de crédit accordé. Ce ratio cerne la productivité du personnel ; plus le ratio est bas, meilleure est la productivité de l'institution.

Comparativement à 2005, ce ratio est en hausse en 2006. Il est estimé en moyenne à 19% alors qu'il était à 28% en 2005. La situation est différente d'une institution à une autre car ce ratio varie entre 5 et 46%.

Il est à noter que seulement 43% des institutions ont un ratio des charges du personnel inférieur à 15% (référence de certains pays africains). Pour arriver à améliorer ce ratio, les IMF doivent agir:

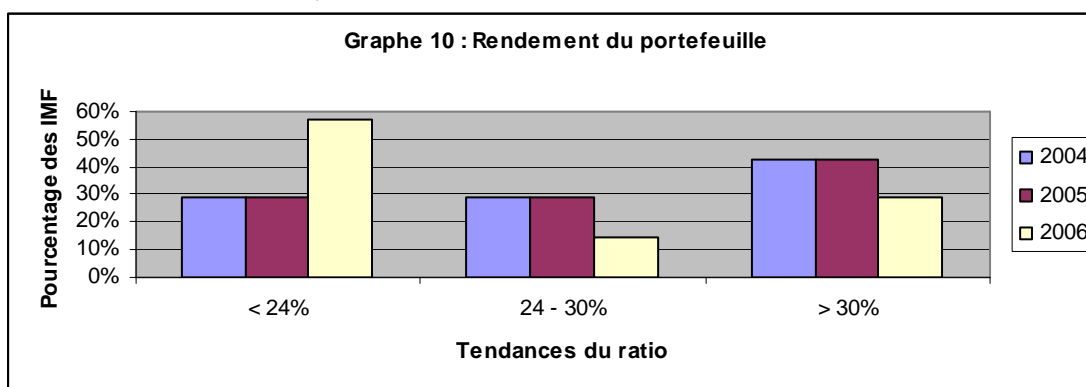
- ❖ Soit sur la diminution des charges du personnel ;
- ❖ Soit sur l'augmentation du portefeuille crédit.



d. Rendement du portefeuille

Il mesure la productivité du portefeuille de crédit. Il compare le produit des services de crédit (produits d'intérêts et commissions sur crédit) à la valeur de l'encours de crédit.

Pour l'année 2006, le rendement du portefeuille des membres s'établit à 32%. Pour l'ensemble des membres, il varie entre 18% et 75%.



A travers ce graphe, il apparaît que les institutions doivent travailler pour améliorer ce ratio, en augmentant sensiblement leurs produits et commissions par une offre de services de qualité à la clientèle.

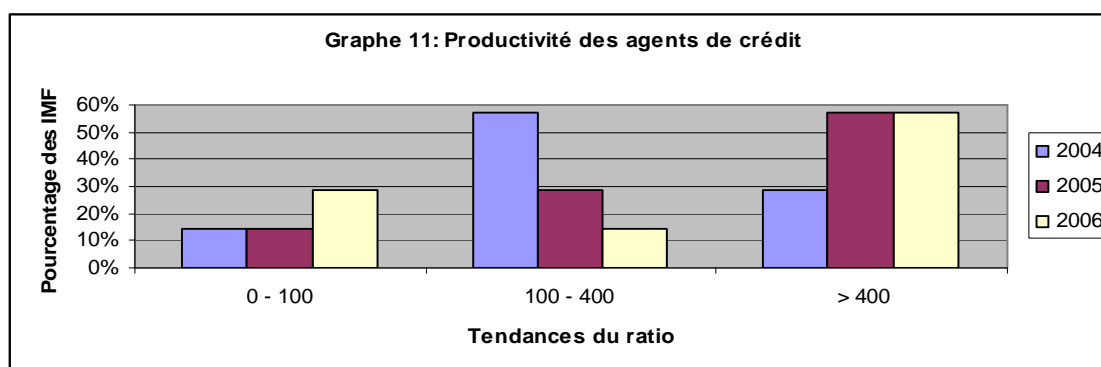
I.3.2 Productivité

La productivité mesure l'étendue de la portée par rapport à l'effectif du personnel. Elle donne une idée de la charge de travail effectuée par le personnel. Elle est mesurée à partir de 2 indicateurs : la productivité des agents de crédit et la productivité du personnel.

a. Productivité des agents de crédit

C'est le nombre de dossiers de crédit suivis par agent de crédit. Elle traduit l'efficacité du personnel affecté à la gestion du crédit.

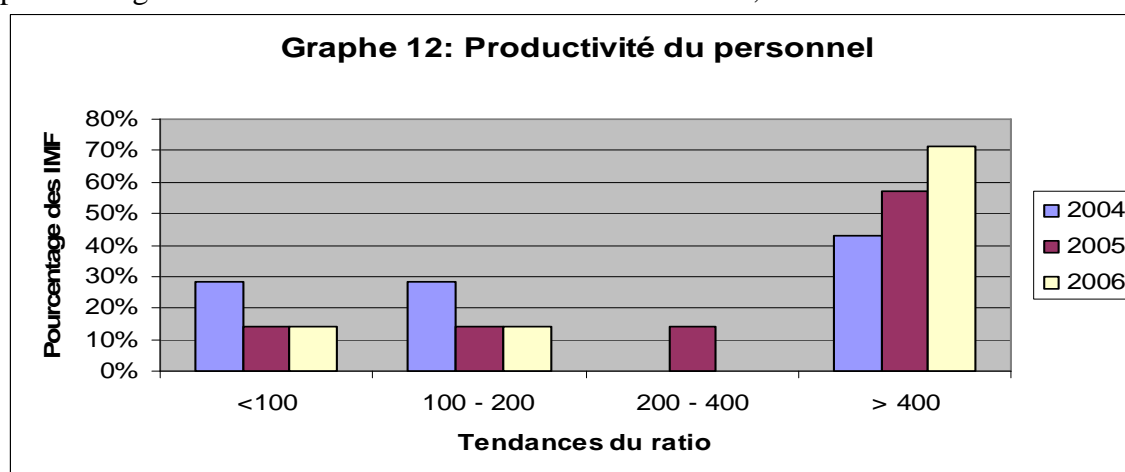
Ce ratio est en moyenne de 743 en 2006 contre 508 en 2005. Cela signifie qu'un seul agent de crédit suit 743 dossiers de crédit. Pour l'ensemble des IMF, ce ratio varie entre 61 et 915. Seules 57% soit trois (4) institutions ont une productivité des agents de crédits dépassant 400.



b. Productivité du personnel

C'est le nombre de clients actifs rapportés à tout le personnel. Ce ratio fournit une indication sur l'efficacité de tout le personnel.

Il est en moyenne de 415 en 2006 contre 412 en 2005. Cela veut dire qu'un seul membre du personnel gère 415 clients actifs. Pour l'ensemble des IMF, il varie de 86 à 563.



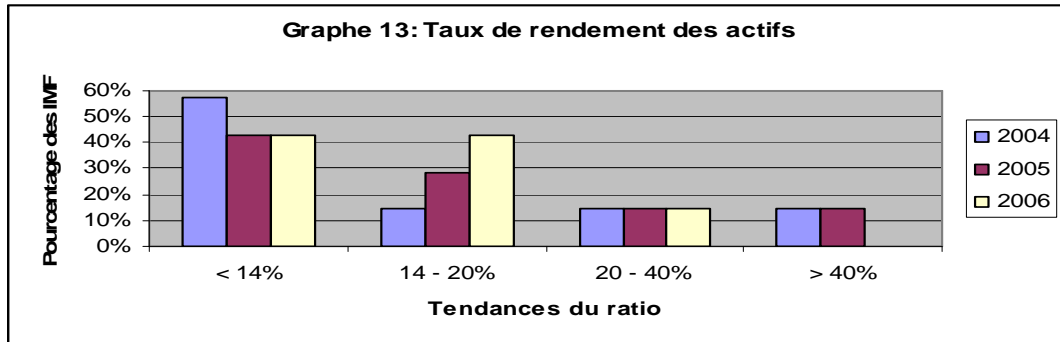
I-4. GESTION DU BILAN

Mesurée à partir de trois (3) indicateurs, la gestion du bilan s'intéresse au rendement des actifs financiers de l'institution, au degré d'adéquation des fonds propres et à l'actif facilement transformable en liquidité.

a. Taux de rendement des actifs productifs

Il mesure le rendement des actifs financiers (fonds de crédit, dépôt à terme, prêts, placement à terme, immobilisations financières).

Le taux de rendement des actifs productifs est en moyenne de 14% en 2006 contre 20% en 2005. Cela signifie qu'un franc (1BIF) de l'actif productif rapporte 0.14 BIF. Il varie entre 6 et 24%. Il est à noter que 72% d'institutions ont un taux de rendement des actifs inférieur à 20% (taux d'intérêt moyen des banques), ce qui montre que ces IMF n'ont pas encore adoptée une bonne politique de placement des ressources.

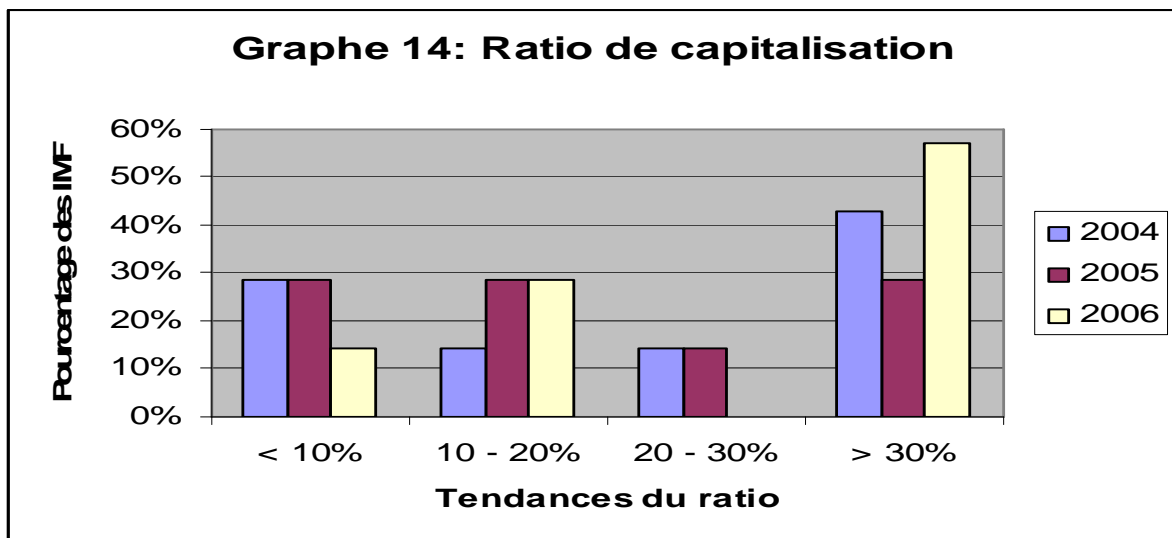


b. Taux de capitalisation

Il renseigne sur le degré d'adéquation des fonds propres par rapport à la taille de l'institution.

Pour l'année 2006, il est estimé à 26% alors qu'il était de 23% en 2005, soit une augmentation de 3%. Dans l'ensemble, ce taux varie entre 5% et 33%.

Cela signifie que les IMF burundaises financent en moyenne 26% de leur actif par les fonds propres.

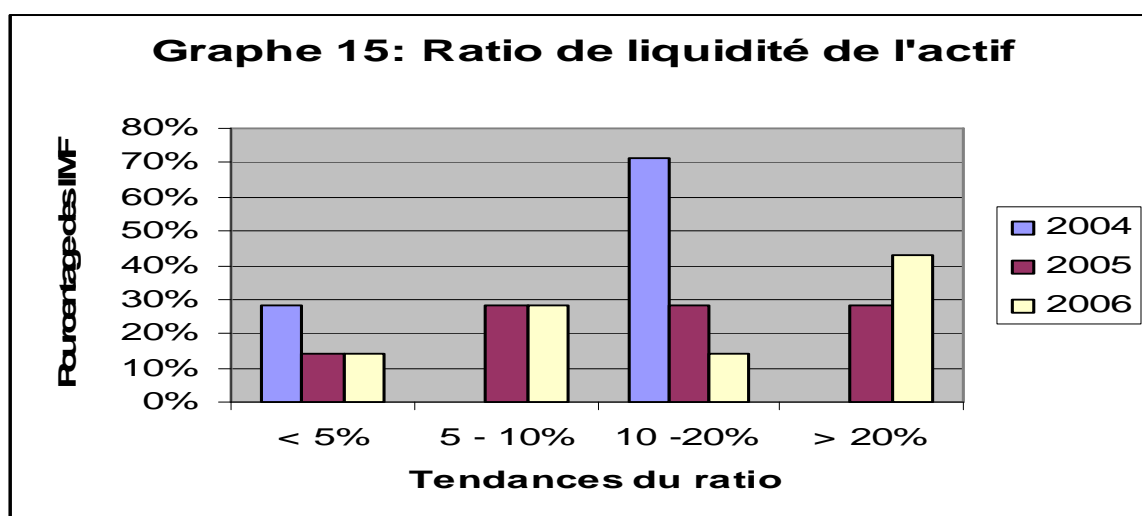


A partir de ce graphe, on remarque qu'il y a une nette évolution en 2006 par rapport aux années antérieures.

c. Ratio de liquidité de l'actif

Ce ratio mesure la proportion de l'actif liquide ou facilement transformable en liquidité. Il est estimé à 18% en 2006 alors qu'il était de 15% en 2005.

Pour l'ensemble des IMF, il varie entre 3 et 41%. C'est un bon indicateur pour l'ensemble des institutions.



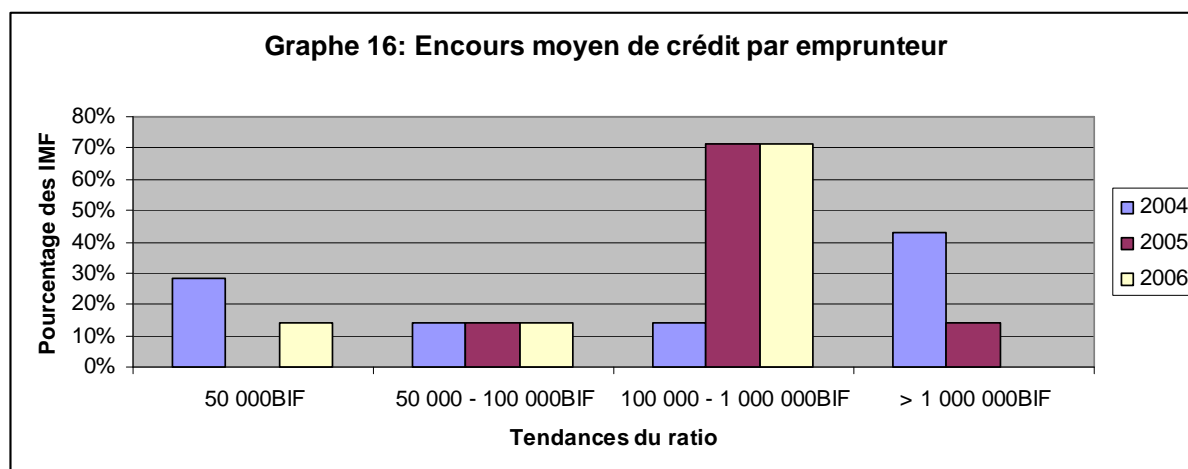
I-5. ACTIVITE

Les indicateurs utilisés pour apprécier le niveau d'activité des IMF et la taille des institutions sont : l'encours moyen de crédit par emprunteur, l'encours moyen de crédit, le total du bilan, montant moyen des crédits décaissés et l'encours de dépôt par déposant.

a. Encours moyen de crédit par emprunteur

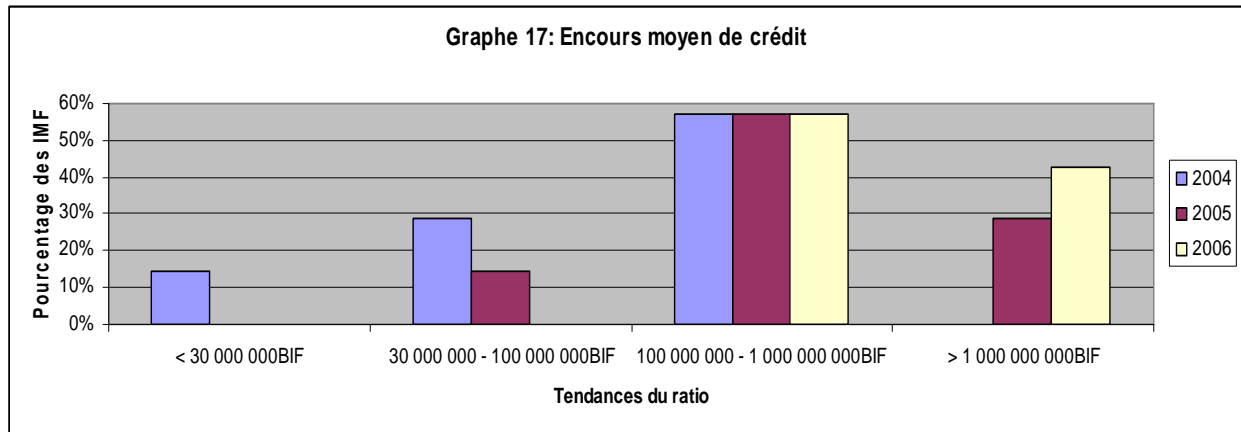
C'est le montant moyen des engagements des membres ou bénéficiaires vis-à-vis de l'institution.

Il se situe à 389 337 BIF en 2006 alors qu'il était de 554 720 BIF en 2005. Il varie entre 6 327BIF et 939 637 BIF.



b. Encours moyen des crédits

C'est le solde en capital des crédits qui se trouvent au niveau des emprunteurs mais qui ne sont pas encore remboursés. Cet indicateur donne une idée sur les tailles des institutions. En 2006, ce ratio se situe à 1 039 668 684BIF alors qu'il se situait à 853 713 170BIF en 2005. Il varie entre 114 571 486BIF et 3 627 203 203BIF.

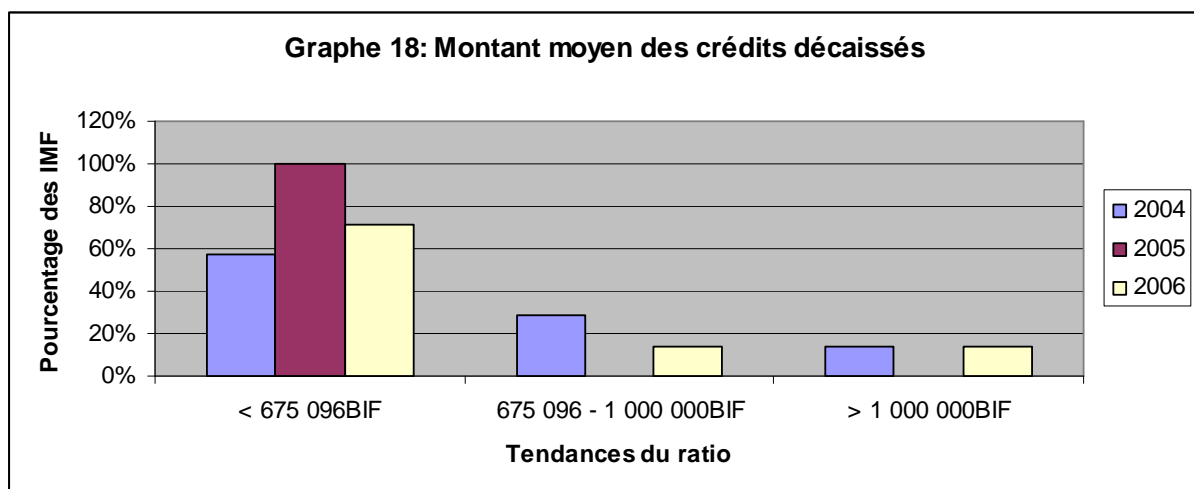


De ce graphe, il ressort que les IMF burundaises grandissent au fur du temps.

c. Montant moyen des crédits décaissés

Il indique le montant moyen des risques pris sur un membre ou bénéficiaire au cours de la période.

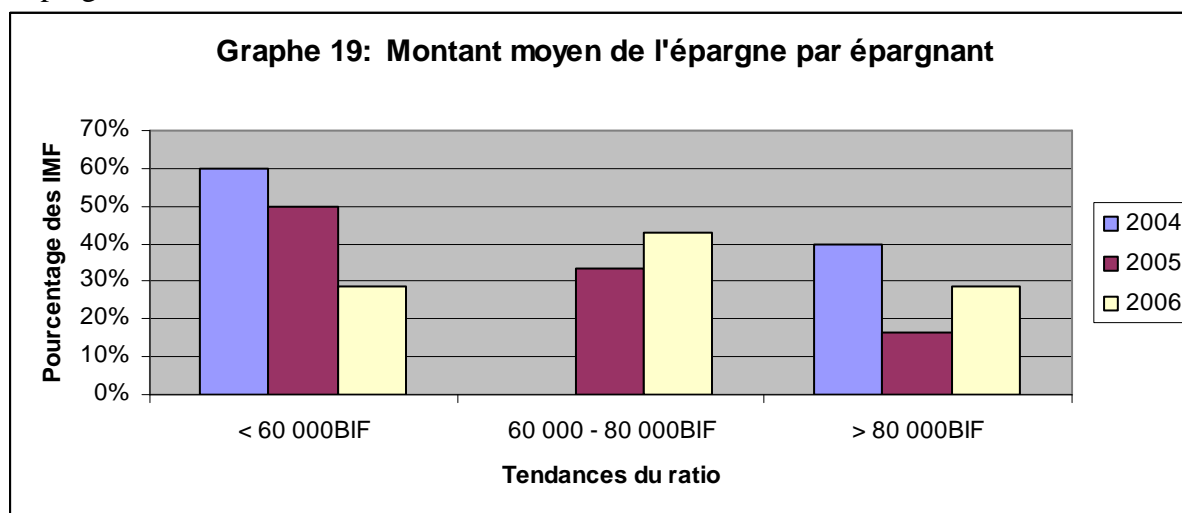
En 2006, il se situe à 675 096BIF alors qu'il était de 251 319BIF en 2005. Il varie entre 49 977BIF et 2 281 805BIF. Au total, les IMF concernées ont accordé des crédits d'une valeur de 7 146 080 982BIF en 2006 contre 4 845 249 696BIF en 2005. Ainsi, les IMF concernées par ce rapport ont sensiblement augmentées le volume des crédits accordés à leurs clients en 2006 par rapport à l'année 2005, soit 47%.



d. Montant moyen de l'épargne par épargnant

C'est le montant moyen des engagements de l'institution vis-à-vis de ses membres ou bénéficiaires.

Il se situe à 69 140BIF en 2006 alors qu'il était de 49 796BIF en 2005. Il oscille entre 31 413BIF et 100 217BIF. Au total, l'ensemble des IMF concernées ont un encours d'épargne de 12 818 420 137BIF en 2006 contre 12 067 087 787 BIF en 2005.



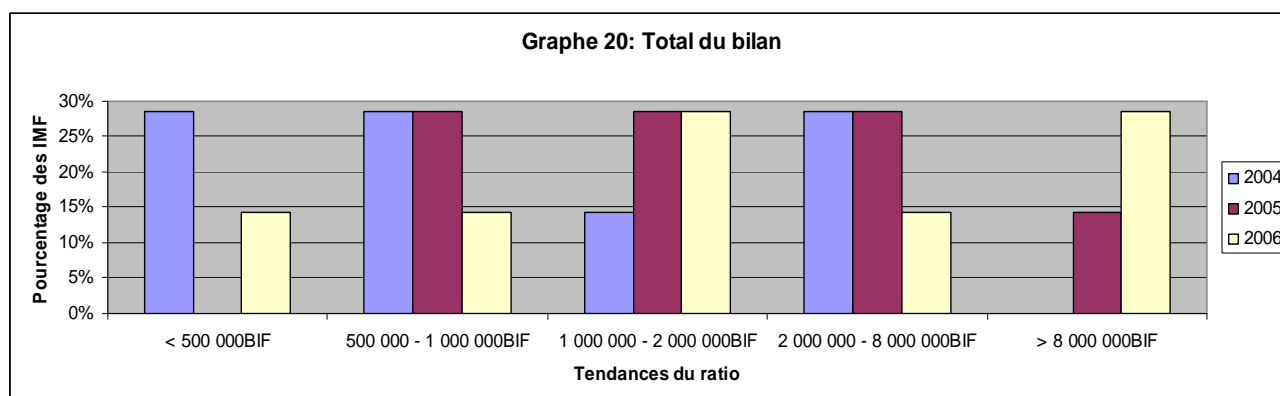
e. Total du bilan

C'est le montant total de l'actif ou du passif du bilan. C'est le cumul des bilans. Il renseigne sur la surface financière des institutions.

Il est estimé en moyenne à 3 782 712 457BIF en 2006 alors qu'il était de 3 069 710 264BIF en 2005.

Il est très variable d'une institution à une autre car il oscille entre 437 582 550BIF et 11 433 441 760BIF.

Cette grande variabilité montre bien les disparités qui existent entre les membres du RIM (grandes, moyennes et petites institutions). Ce qui fait sa richesse et sa force.

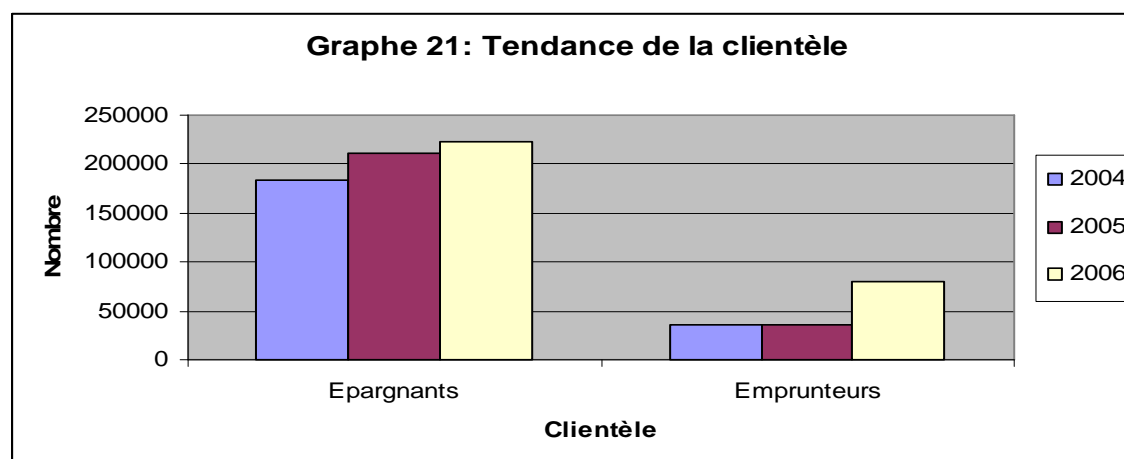


A partir de ce graphe, il ressort que la surface financière des IMF burundaise augmente au fur du temps.

II. LES INDICATEURS NON FINANCIERS

II -1. La clientèle

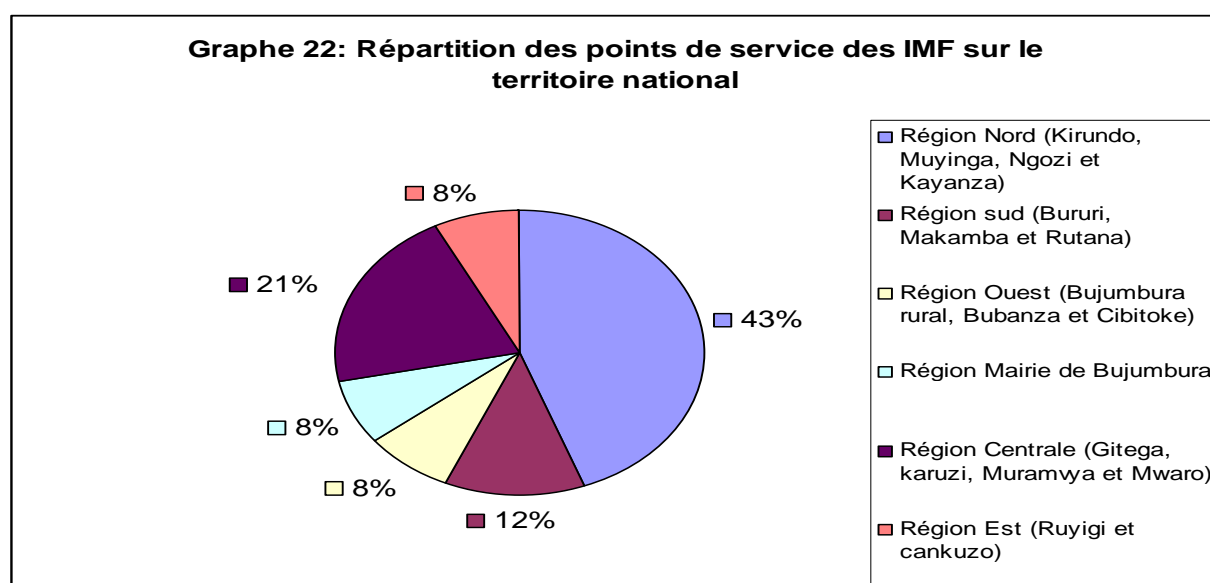
L'ensemble des IMF faisant l'objet du présent rapport ont touché en 2006 un nombre non négligeable de clients. Le nombre d'emprunteurs et d'épargnants est respectivement de 79 232 et de 223 412.



Comme le montre bien ce graphe, les institutions de microfinance burundaises ont augmenté leur portée de 2004 à 2006 autant pour les épargnants que pour les emprunteurs.

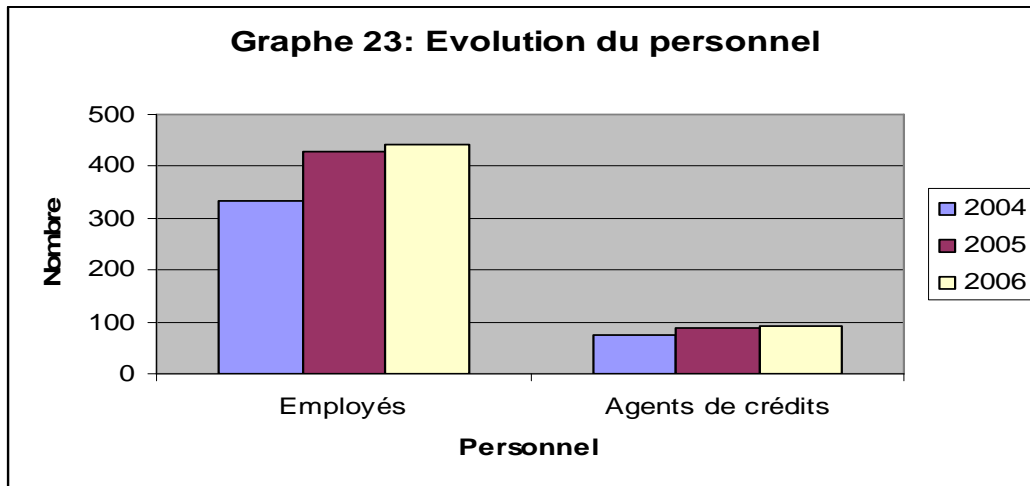
II - 2. Points de service

Les sept IMF faisant l'objet de ce rapport ont au total 131 points de service répartis, de façon inégale certes, sur tout le territoire national.

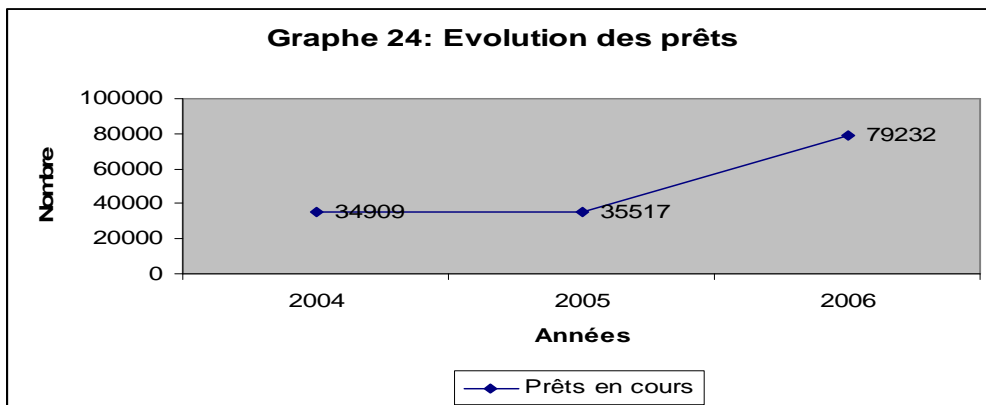


II -3. Autres indicateurs

Pour les sept IMF faisant l'objet de ce rapport, 442 employés dont 92 agents de crédit sont utilisés pour 79 232 prêts en cours.



De ce graphe, il ressort que le nombre du personnel augmente au fur du temps. Il ne devrait en être autrement car, comme on l'a signalé précédemment, le volume des activités a aussi augmenté au cours du temps.



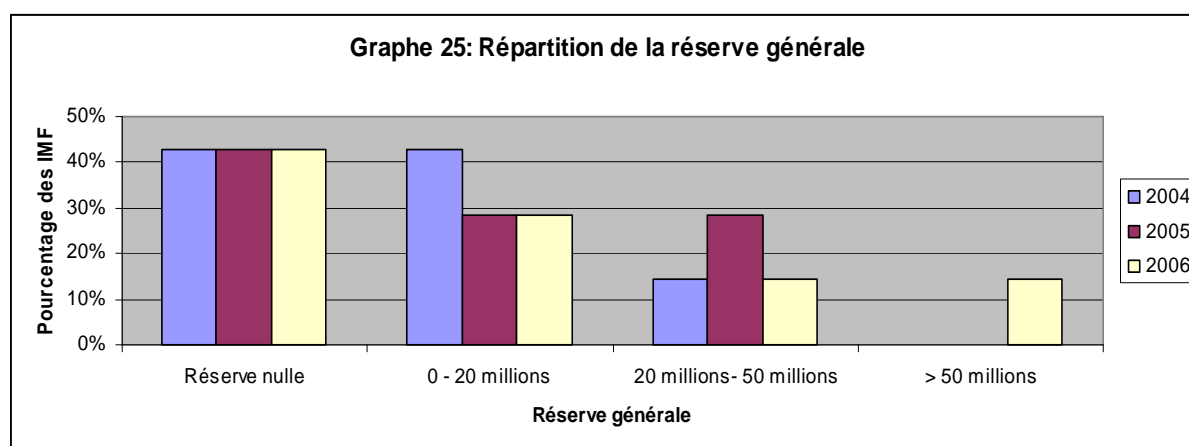
III. RATIOS PRUDENTIELS

III -1. Activités autres que l'épargne et le crédit

Les IMF concernées par ce rapport ne se livrent pas à d'autres activités à part le crédit et l'épargne.

III -2. Réserve générale

Dans le cas de ce rapport sur les performances, seulement quatre (4) institutions, soit 57% ont constitué la réserve générale totale qui s'élève à un montant cumulé de 89 526 733BIF. Les autres IMF (43%) n'arrivent pas à constituer des réserves pour consolider leurs fonds propres car elles ont des résultats déficitaires. La réserve générale moyenne est de 12 789 533BIF au 31 décembre 2006.

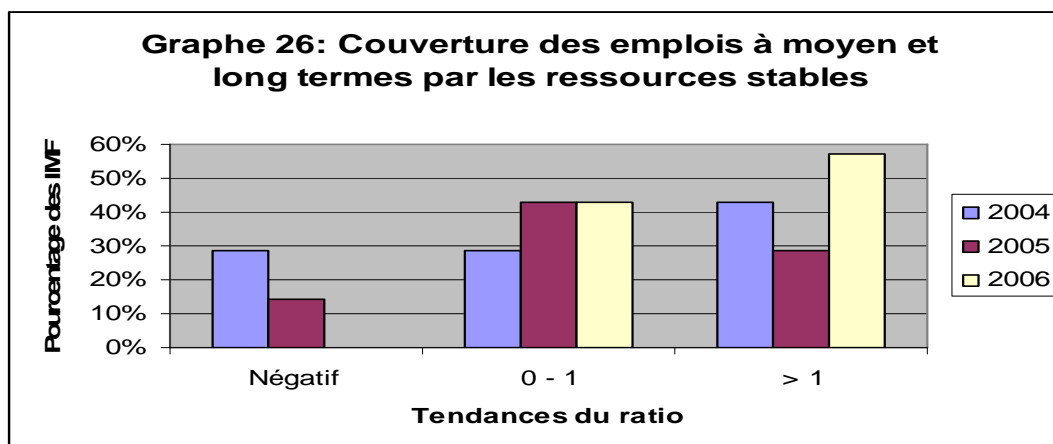


Il ressort clairement de ce graphe qu'il y a eu de variation significative de 2004 à 2006. Les institutions doivent continuer de fournir beaucoup d'efforts pour rendre leur résultat excédentaire.

III -3. Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables

Les établissements sont tenus de couvrir, à tout moment, leurs emplois à moyen et long terme par des ressources stables. La norme est 1.

Il est estimé à 1.03 en 2006, ce qui signifie que les emplois à moyen et long terme dépasse les ressources stables. Les institutions sont appelées à fournir un effort pour pouvoir couvrir les emplois à moyen et long terme par des ressources stables. La mobilisation des ressources stables doit être parmi leur priorité.



III -4. Limitation des risques portés par une institution

Les risques portés par une institution ne peuvent excéder 100% du volume total des dépôts de l'ensemble des membres. Cela signifie que la norme est 1.

Cet indicateur est estimé à 0.68 et varie entre 0.20 et 1.59. Les Institutions qui ont ce ratio supérieur à 1 doivent fournir plus d'efforts pour le ramener en dessous de 1.

III -5. Limitation des prêts aux dirigeants

L'encours des prêts aux dirigeants ne doit pas excéder 20% de ses fonds propres nets. Le taux de limitation des prêts aux dirigeants est de 0.56%. C'est une des preuves de la bonne gestion.

III -6. Limitation des risques pris sur un seul membre

Une institution peut prendre, sur un membre, des risques pour un montant excédent 2.5% de ses dépôts.

Cet indicateur est estimé à 0.91%. Cela signifie que les IMF ne prennent pas des risques démesurés sur un seul client.

III -7. Norme de liquidité

L'ensemble des valeurs disponibles, réalisables et mobilisables à court terme d'une institution doit représenter en permanence, au moins 85% de l'ensemble de son passif exigible et de l'encours de ses engagements par signature.

La norme de liquidité est estimée à 87% et les IMF doivent fournir un effort pour le relever davantage.

CONCLUSION

Malgré la fragilité du secteur, la cherté des opérations et leur faible niveau de rentabilité combinés à une situation socio-économique préoccupante, les IMF burundaises font preuve de beaucoup d'efforts pour offrir des services financiers aux populations.

Pour accroître leur portée, leur rentabilité et leur efficacité, les IMF burundaises doivent encore faire face à de nombreux défis : innovations technologiques, système d'information de gestion efficace, produits plus adaptés, renforcement des capacités.

Les différents acteurs impliqués dans le secteur de la microfinance à savoir le Gouvernement, la Banque Centrale, les banques commerciales, les investisseurs privés, les partenaires au développement et organisations d'assistance technique et financière doivent continuer à appuyer le secteur pour un véritable développement. De la sorte, la microfinance touchera un grand nombre de gens et jouera réellement son rôle dans la réduction de la pauvreté au Burundi et l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Les perspectives du secteur de la microfinance au Burundi intéressent présentement autant les partenaires au développement que les IMF et les bénéficiaires. Elles dépendent de la volonté politique du Gouvernement à soutenir le secteur et des partenaires au développement qui accompagnent les IMF dans leur recherche de pérennité financière. Elles dépendent aussi de la gestion saine et transparente qui doit caractériser les dirigeants des IMF et partant la confiance de la population.